Ruhengeri, le 21/11/1962

Nº 2517/Comm.14.-



A Monsieur le Bourgmestre de la Commune

de et à

MURAMBA.-

Monsieur le Bourgmestre,

Ayant constaté certaines anomalies en ce qui concerne la comptabilité de votre commune, je me permets de vous appeler ici à Ruhengeri, afin que nous puissions mettre au clair ces confusions.

Pour le Préfet de Ruhengeri, Le Sous-Préfet

KAGIYINGANI.D .-